

Les militaires québécois sont-ils différents?

François-Pierre Gingras

Numéro 22, automne 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040729ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040729ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (imprimé)

1918-6584 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gingras, F.-P. (1992). Les militaires québécois sont-ils différents? *Politique*, (22), 55–74. <https://doi.org/10.7202/040729ar>

Résumé de l'article

Cet article porte sur l'opportunité de distinguer les militaires québécois dans le personnel des Forces canadiennes. Pour aborder cette question, l'auteur a recours aux résultats d'un sondage mené auprès des catholiques au service de la Défense nationale. On explore d'une part la perception qu'ont les militaires de l'engagement politique et social de leurs concitoyens et d'autre part l'expression de la solidarité civique des militaires par le biais de leur engagement personnel dans trois types d'organismes. L'auteur discute de l'influence relative de la langue maternelle et de la province de résidence sur les perceptions et les comportements des militaires.

LES MILITAIRES QUÉBÉCOIS SONT-ILS DIFFÉRENTS ?

François-Pierre Gingras *

Université d'Ottawa

Cet article porte sur l'opportunité de distinguer les militaires québécois dans le personnel des Forces canadiennes. Pour aborder cette question, l'auteur a recours aux résultats d'un sondage mené auprès des catholiques au service de la Défense nationale. On explore d'une part la perception qu'ont les militaires de l'engagement politique et social de leurs concitoyens et d'autre part l'expression de la solidarité civique des militaires par le biais de leur engagement personnel dans trois types d'organismes. L'auteur discute de l'influence relative de la langue maternelle et de la province de résidence sur les perceptions et les comportements des militaires.

Alors qu'il est possible de connaître un certain nombre de caractéristiques socio-démographiques propres aux militaires canadiens¹, il est difficile de savoir quelles sont leurs valeurs et leurs attitudes. À l'égard des valeurs et des attitudes, il apparaît presque impossible de différencier les militaires québécois ou canadiens-français et leurs compatriotes anglophones des Forces armées.

On ignore les attitudes des militaires parce que, dans les sondages d'opinion publique, ils ne constituent jamais une catégorie spécifique de répondants. On peut douter que les maisons de sondages puissent réussir à joindre, même par

* L'auteur tient à exprimer son appréciation aux lecteurs anonymes de la Revue pour la rigueur et la qualité de leurs suggestions.

¹ Des ouvrages connus, comme ceux de Stanley (1980), Newman (1983) et Coulon (1991), brossent des tableaux généraux des Forces canadiennes et quelques publications spécialisées (*Conference of Defence Associations Institute Forum*, *Revue canadienne de défense*, *Esprit de Corps/Canadian Military Then & Now*, etc.) font à l'occasion état de renseignements inédits. Cependant, c'est vers les sources gouvernementales (en particulier les statistiques du ministère de la Défense nationale) qu'il faut se tourner pour en apprendre davantage sur les militaires canadiens.

téléphone, les militaires cantonnés dans les bases des Forces canadiennes. On ne dispose guère de résultats provenant d'analyses politiques ou sociologiques qui portent sur le personnel militaire ou civil de la Défense nationale².

Pour des raisons évidentes de validité externe, il ne serait pas sage de chercher à découvrir les attitudes des militaires à la seule lecture des biographies ou mémoires d'anciens soldats. Les mémoires d'un aumônier militaire canadien (par exemple, celles de Claude-Laboissière, 1948) ne se comparent pas aux analyses scientifiques de *l'American Soldier* (Stouffer, 1949) ou du *Professional Soldier* (Janowitz, 1964). Si intéressant que soit un panorama de l'histoire militaire (Stanley, 1980) ou des enjeux politiques (Newman, 1983; Coulon, 1991), ce genre d'ouvrage ne donne pas un tableau vivant de la société militaire canadienne contemporaine, semblable à ceux de *L'armée parle* (Martin et Crépin, 1983) ou de *l'Enquête sur 300 000 soldats méconnus* (Boniface, 1990). Il va sans dire qu'on ignore, à plus forte raison, le profil des militaires de carrière québécois ou canadiens-français.

Avant de chercher à comprendre les valeurs, les attitudes et les aspirations des militaires québécois, il convient d'établir s'ils se distinguent des autres membres des Forces armées canadiennes. Au moment où l'on discute de plus en plus des mandats d'une armée nationale «distincte» dans un éventuel Québec souverain (Demers, 1979; Tremblay, 1988; Parti Québécois, 1990; Coulon, 1991)³, cette interrogation se pose dans toute sa pertinence: peut-on parler de militaires québécois? Y a-t-il des raisons de croire qu'ils ont une culture distincte des autres?

² Le ministère de la Défense nationale possède sa propre unité de recherche sur ses ressources humaines et dispose d'informations sur tout un éventail de valeurs et d'attitudes des militaires. Il a aussi chargé diverses maisons de recherche d'étudier certains traits sociaux du personnel de la Défense nationale. Tous les résultats ne sont pas publics. Pour deux exemples d'analyse, voir Cotton, 1979 et 1981.

³ À l'origine, le Parti Québécois envisageait de modestes «unités de défense territoriale» (Parti Québécois, 1973, p. 24). Aujourd'hui, il prévoit le maintien de «une armée de taille modérée, dotée de forces dites conventionnelles et non pas nucléaires, qui aura pour mandats d'assurer la défense du territoire et de porter assistance à la population en cas de cataclysme naturel. Un Québec souverain pourra offrir sa participation aux forces de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies.» (Parti Québécois, 1990, p. 33).

Le cadre de la recherche

Cet article constitue essentiellement une réflexion d'ordre méthodologique sur la différenciation culturelle des Québécois dans une institution canadienne comme celle de la Défense nationale. De telles considérations méritent assurément plus qu'un simple renvoi en bas de page ou en annexe d'un rapport scientifique⁴.

Les observations qui suivent s'appuient sur un sondage mené par l'auteur en 1989 et 1990 dans le cadre d'une vaste enquête de l'Ordinariat militaire du Canada, nommée «Défi 2000»⁵. Plus de 600 catholiques (pratiquants ou non), rattachés aux 32 bases situées au Canada et aux deux bases outre-mer, y participèrent.

Nous souhaitons recueillir au moins 600 questionnaires remplis et valides, afin d'atteindre un niveau de confiance prévisible de 95 % et d'obtenir une marge d'erreur probable de ± 4 % pour les réponses quantifiables. Avec l'objectif d'arriver à un taux de réponse d'environ 60 %, le questionnaire fut distribué à un échantillon de 1012 catholiques rattachés aux 32 bases situées au Canada et aux deux bases outre-mer⁶. L'échantillon fut auparavant stratifié à plusieurs niveaux selon une grille complexe afin d'obtenir un nombre significatif de répondants de différentes catégories : pratiquants et non-pratiquants; hommes et femmes; militaires, conjoints et employés civils; anglophones et francophones; militaires du rang et gradés de différents échelons. Après de multiples rappels et de longues semaines d'attente, 606 personnes en tout retournèrent finalement le questionnaire rempli.

⁴ La recherche sur laquelle s'appuie cet article a fait l'objet d'analyses préliminaires dans Gingras (1992a, 1992b, 1992c, 1992d).

⁵ Globalement, le sondage s'intéressait à une centaine de variables, dont seulement 14 avaient un caractère nettement socio-politique. Le questionnaire de 11 pages comprenait aussi 21 questions ouvertes pour recueillir les opinions nuancées des répondants sur un large éventail de sujets reliés à diverses préoccupations religieuses et sociales de l'évêque catholique des Forces armées canadiennes.

⁶ Baden-Solingen et Lahr (Allemagne).

L'identification des Québécois dans les Forces armées

Toutes les enquêtes menées dans le milieu militaire connaissent, d'une façon ou d'une autre, des problèmes liés à la représentativité de l'échantillon. Certains auteurs sont plutôt discrets quant aux problèmes rencontrés (par exemple, Boniface, 1990; Coulon, 1991). D'autres les reconnaissent ouvertement (par exemple, Martin et Crépin, 1983).

Toute discussion du caractère distinctif des Québécois passe par le choix d'un critère d'identification⁷.

⁷ Pour des motifs liés à l'objectif principal de la recherche, celle-ci n'a porté que sur les militaires catholiques. Nous ne croyons pas que cela entraîne des biais très importants pour la fraction québécoise de l'échantillon, dont cet article traite surtout. En effet, selon une compilation spéciale des résultats de l'enquête sociale générale menée par Statistique Canada en 1990, 86% des Québécois âgés de 15 ans et plus se déclarent encore catholiques. Cette proportion nous semble suffisamment élevée pour minimiser les biais encourus en interrogeant exclusivement des personnes qui ont déclaré leur catholicisme aux autorités militaires. Mais ce n'est pas une garantie d'infaillibilité. L'enquête sociale générale révèle aussi que seulement le quart des catholiques québécois remplit habituellement ses devoirs religieux dominicaux. À cause de la stratification utilisée dans la procédure d'échantillonnage, nous avons dans notre échantillon québécois de militaires 43% de pratiquants réguliers (assistant habituellement à la messe au moins une fois par semaine). Nous avons donc consciencieusement pondéré nos résultats de façon à refléter le taux de pratique religieuse des Québécois catholiques selon l'enquête sociale générale de 1990. La première constatation que nous devons faire au sujet des variables dont cet article traite, c'est que, dans tous les cas, il y a moins de 2% de différence entre les résultats pondérés et les résultats bruts. La seule exception (i.e. $\geq 2\%$ de différence) est la participation aux organismes catholiques sur la base, qui est la caractéristique d'environ un militaire sur cinq : le résultat brut est de 21% contre un résultat pondéré de 18%. La pondération apparaît donc inutile! Nous comparons à quelques reprises la fraction québécoise de notre échantillon au reste de l'échantillon, et l'enquête sociale générale indique que le taux de pratique religieuse chez les catholiques est bien différent au Québec et ailleurs. Il aurait fallu pondérer différemment les répondants de chaque province. Mais que faire des militaires ne déclarant aucune province de résidence? Pour ne pas donner l'illusion d'une fausse précision, nous avons choisi de ne rapporter dans cet article que des résultats bruts, d'autant plus que nous ne pouvons absolument pas prétendre avoir interrogé un échantillon représentatif de militaires anglophones en poste à l'extérieur du Québec, puisque la majorité d'entre eux ne sont pas catholiques. On fera bien de garder cette importante réserve en tête.

◆ L'identification par le sentiment d'appartenance

Si on adoptait une définition large de l'*homo militiae quebecensis*⁸, elle pourrait englober tous les militaires qui «se sentent» d'abord québécois, sans égard à leur résidence temporaire ou permanente. Selon les statistiques de la Défense nationale rapportées par Coulon (1991, p. 106), le Québec fournit un nombre de militaires très légèrement supérieur à son poids démographique: avec 26 % de la population canadienne en 1990, il fournissait 28 % des recrues des Forces armées. Mais une fois devenu militaire, on est au service du Canada, et la Défense nationale n'a que faire des sentiments d'appartenance provinciale⁹.

Pour diverses raisons, auxquelles la sensibilité politique n'est sans doute pas étrangère, le sondage «Défi 2000» ne comporte pas de question sur le sentiment d'appartenance nationale ou provinciale, «un sujet controversé qui suscite la division, alors qu'il faut promouvoir l'esprit de corps¹⁰».

◆ L'identification par le lieu de naissance

Dès le départ, l'identification des militaires par leur lieu de naissance pose aussi des difficultés. Compte tenu de la mobilité croissante de la population canadienne et surtout de la mobilité interprovinciale, le lieu de naissance précis fait figure de critère de moins en moins pertinent pour identifier l'appartenance ou l'origine territoriale des Canadiens. Des facteurs régionaux compliquent encore la situation. Ainsi, dans une région comme celle de la capitale fédérale, des dizaines de milliers de résidents du Québec sont natifs de l'Ontario du seul fait que leurs mères ont accouché

⁸ Sans doute une catégorie à part de l'*homo quebecensis* dont Bergeron (1967, p. 162) a donné la fiche signalétique.

⁹ Cela n'implique pas d'absence de sensibilité à la problématique québécoise. Ainsi, au cours de la campagne référendaire de l'automne 1992, le ministre de la Défense nationale, Marcel Masse, donnait son propre ministère en exemple de l'«absence québécoise» dans les préoccupations du gouvernement fédéral. Il avait principalement en tête, il est vrai, des aspects budgétaires, seulement 19% des dépenses de la Défense nationale étant faites au Québec (*La Presse*, 25 octobre 1992, p. A7).

¹⁰ Confiance faite à l'auteur par un officier supérieur.

dans un hôpital d'Ottawa : une petite carte plastifiée confirme d'ailleurs leur naissance ontarienne.

D'autre part, il semble que la Défense nationale n'attache pas d'importance à la province natale et qu'elle ne soit en mesure de fournir des statistiques que sur la province de résidence d'une personne au moment où elle s'engage dans les Forces armées. Dans la mesure où les Forces armées cherchent à inculquer aux militaires le principe suivant lequel ils sont «au service du pays tout entier», le sondage «Défi 2000» n'a pas formulé de question sur la province natale des militaires.

Compte tenu des questions qu'on retrouve effectivement dans le sondage, deux variables permettent de définir les Québécois dans les Forces armées canadiennes: la province où se trouve la base auxquels ils sont rattachés et la province qu'ils déclarent être leur résidence permanente. Aucune n'est pleinement satisfaisante, mais il a fallu choisir.

◆ L'identification par la base militaire

Des mécanismes de contrôle de l'échantillon assurent l'identification de la base où chaque questionnaire a été rempli. Une première définition pragmatique permet par conséquent de rattacher 24 % des 606 répondants à l'une des cinq bases situées au Québec : Bagotville, Montréal, Saint-Jean, Valcartier et le Collège militaire royal de Saint-Jean.

Cette approche, essentiellement pragmatique mais sans nul doute légitime, exclut pourtant systématiquement toute personne travaillant à l'extérieur du Québec. On pense d'abord aux 1 800 francophones en poste dans la capitale fédérale, que ce soit au Quartier général de la Défense nationale, au Centre médical des Forces canadiennes ou à la base proprement dite d'Ottawa. Il y a sans doute des «Québécois» parmi eux. Il y en a aussi parmi les 2 500 militaires francophones de Baden et de Lahr, les 2 000 marins francophones des bases navales de Halifax (N.-É.) et Esquimalt (C.-B.), les 1 000 aviateurs francophones de Cold Lake et il s'en trouve ailleurs en Alberta.

On a donc ici encore un critère discutable.

◆ L'identification par la résidence permanente

Les mutations sont fréquentes dans les Forces armées de tous les pays. Au Canada, il est courant d'être réaffecté tous les trois ans. On pourrait néanmoins croire que certains militaires

canadiens et leurs familles conservent tout de même le sentiment d'avoir un port d'attache, une résidence permanente dans une province plutôt qu'une autre, sentiment qu'on pourrait apparenter à une identification provinciale, voire « nationale » dans le cas du Québec...

C'est la voie qui a été finalement adoptée pour l'analyse. Sans étonnement, il faut se rendre compte qu'une certaine de répondants (17 %) ne déclarent aucune province de résidence : sous l'angle de l'identification provinciale, on pourrait dire qu'un militaire canadien sur six est un « déraciné ».

Le texte qui suit ne considère donc comme Québécois que les militaires qui déclarent le Québec comme résidence permanente, sans égard à l'endroit où se situe leur base. Cette définition opératoire donne un échantillon de 146 Québécois dans les Forces armées, soit 29 % des 506 répondants qui se sont identifiés comme résidents d'une province. Les « non-Québécois » sont ceux qui n'ont pas désigné le Québec comme province de résidence permanente.

Il n'y a pas de correspondance parfaite entre la province de résidence et la base dont on relève : par exemple, tel militaire de la base allemande de Lahr mentionne le Québec comme résidence permanente, tandis que tel autre de la base de Saint-Jean nomme plutôt l'Ontario. Mais cela ne modifie pas beaucoup la représentativité de l'échantillon.

En réalité, malgré une très légère dissonance, la différence entre province de résidence et de lieu de travail ne s'avère d'aucune signification statistique quand on considère les comportements, valeurs ou attitudes des militaires interrogés. Cela reflète sans doute le fait que 96% des militaires qui donnent le Québec comme résidence relèvent en réalité d'une base située au Québec et que presque tous les militaires en poste au Québec mentionnent cette province comme résidence permanente, ce qui contraste avec la situation observée dans les autres provinces.

Québécois ou Canadiens français ?

Au moment de l'enquête, les francophones représentaient 27 % des effectifs des Forces armées canadiennes. On entend ici par francophone une personne qui déclare utiliser le français comme langue première.

On ne se surprend pas trop que près de 90 % des militaires québécois interrogés pour l'enquête (ceux qui citent le Québec comme résidence permanente) donnent aussi le français comme

langue maternelle. En effet, toujours selon les données du ministère de la Défense nationale, environ 91 % des militaires catholiques en fonction au Québec sont francophones.

En revanche, 62 % des francophones de l'échantillon n'ont pas cité le Québec comme lieu de résidence permanente, ce qui correspond exactement aux données officielles selon lesquelles 62% des militaires francophones catholiques sont rattachés à des unités situées hors du Québec.

Il est donc impératif de distinguer entre Québécois et Canadiens français.

Tableau I : Répartition des répondants en fonction de la langue maternelle et de la résidence permanente déclarée

	Québec	Pas le Québec		Total
		Autre prov.	Aucune	
Français	128	155	54	337
Anglais	17	193	42	252
Autre et inconnu	1	12	4	17
Total	146	360	100	606

On retiendra de ce qui précède qu'un ensemble de facteurs structurels défavorise probablement le maintien d'un sentiment d'appartenance au Québec chez les militaires originaires de cette province. On pourrait même suggérer que, parmi les effectifs des Forces canadiennes, la proportion de francophones qui s'identifient comme Québécois¹¹ ne dépasse pas 10%.

En outre, au plan de la recherche, de nombreuses embûches se posent quand il s'agit d'identifier les Québécois dans les Forces armées. Reste à vérifier si les militaires québécois possèdent

¹¹ C'est l'interprétation que propose un lecteur anonyme de cette revue, observant que les Forces canadiennes comptent 27% de francophones et que presque 60% des francophones de notre échantillon ne donnent pas le Québec comme province de résidence permanente.

quelque caractéristique qui les distingue des autres militaires¹². Pour ce faire, nous explorerons le thème de la solidarité.

Les militaires québécois et la solidarité

Le milieu militaire promeut le sens de la solidarité et cultive ce qu'on nomme l'esprit de corps. Il s'agit d'une prise de conscience des intérêts collectifs et de la responsabilité de chacun de se mettre au service de la patrie. Nous nous sommes demandé, d'une part, comment les militaires québécois évaluaient le sens de la solidarité manifesté par leurs concitoyens et, d'autre part, s'ils se mettaient eux-mêmes au service des autres en dehors de la vie militaire. Dans la mesure où les militaires peuvent être appelés à jouer un rôle de premier plan en cas de crises sociales ou politiques, il est pertinent de discerner les aspects de la solidarité civique des militaires. À cette fin, nous explorerons la perception qu'a le militaire de l'engagement de ses compatriotes et la description qu'il fait de son propre engagement, en considérant que ces éléments révèlent les liens établis entre le militaire et son milieu.

La perception de l'engagement du milieu

Pour savoir si les militaires québécois se distinguent de ceux des autres provinces, nous analyserons d'abord leur perception du degré d'implication des gens de leur milieu en faveur de trois causes touchant directement le domaine politique : l'engagement pour la paix, l'engagement envers le pays, l'engagement dans la politique. Ensuite, nous passerons brièvement en revue leur perception de l'engagement des gens de leur milieu dans des causes plus «sociales».

◆ La perception de l'engagement pour la paix et pour le pays

Les militaires québécois interrogés considèrent que leurs concitoyens sont beaucoup plus engagés en faveur de la paix qu'envers leur propre pays : 72% des militaires voient les gens de leur milieu «beaucoup engagés» ou «assez engagés» pour la paix,

¹² Selon les données recueillies, il n'y a pas de différence significative entre les militaires québécois et les autres en ce qui concerne les variables qui n'ont pas servi à stratifier l'échantillon: l'âge, le niveau d'instruction, le nombre d'années d'expérience dans les Forces canadiennes, etc.

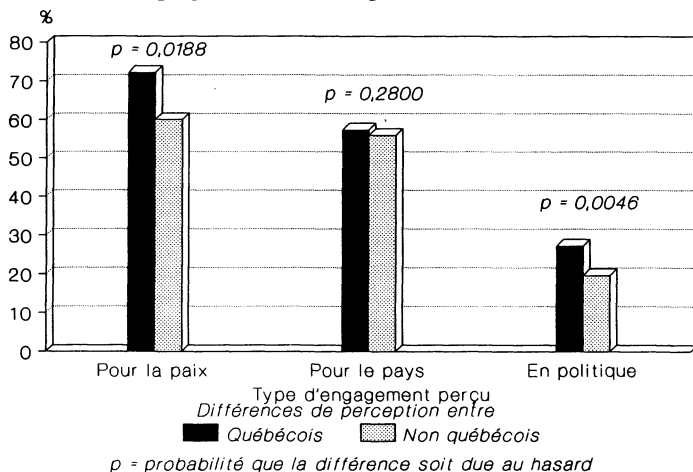
tandis que 57% voient les gens de leur milieu « beaucoup engagés » ou « assez engagés » au service du pays. On peut visualiser cette divergence en comparant les deux premières colonnes noires du graphique I.

On ne retrouve pas cette importante différence de perception chez les militaires qui ne s'identifient pas comme Québécois. Dans cette catégorie, les pourcentages respectifs sont 60% (perception d'engagement pour la paix) et 56% (perception d'engagement pour le pays), comme l'illustrent les deux premières colonnes grises du graphique I, qui se situent à peu près au même niveau.

En réalité, militaires québécois et non québécois perçoivent différemment l'engagement de leurs concitoyens en faveur de la paix ($p < 0,02$)¹³. En revanche, on n'observe pas de différence significative dans la perception de l'engagement de leurs concitoyens pour leur pays ($p = 0,28$).

GRAPHIQUE I

La perception qu'ont les militaires de l'engagement des gens de leur milieu



¹³ Cette expression signifie que si, dans les faits, il n'y a pas de différence entre les deux groupes, la probabilité de tirer un échantillon comportant une différence au moins aussi grande que celle que nous observons est inférieure à 2% (plus exactement $p = 0,0188$). On estime généralement qu'une probabilité inférieure à 5% est significative au plan statistique. Le test utilisé ici s'appelle le chi-carré; les probabilités ont été calculées avec le progiciel SPSS-PC.

Tableau II : Résidence, langue maternelle et perceptions

Test de signification (chi-carré)

Probabilités que les différences de perceptions soient dues au hasard		
	langue maternelle	province de résidence (Québec/hors Québec)
Perception de l'engagement de leurs citoyens...		
...pour la paix	0,0059 *F	0,0188 *QX
...au service du pays	0,0964	0,2800
...dans la politique	0,3796	0,0046 *Q
...auprès des jeunes	0,0023 *F	0,4151
...auprès des aînés	0,0123 *F	0,4811
...auprès des pauvres	0,0001 *F	0,1514
...des réfugiés et immigrants	0,2987	0,6580
«L'Église catholique va trop loin» dans...		
...son appui aux pauvres	0,0003 *F	0,0713
...son appui au Tiers-Monde	0,0190 *F	0,2595
<p>*F Différences significatives : les militaires francophones ont davantage cette perception que les anglophones.</p> <p>*Q Différences significatives : les militaires québécois ont davantage cette perception que les autres.</p> <p>*X Chez les militaires québécois, il n'y a pas de différence significative entre anglophones et francophones ($p=0,2287$); chez les militaires non québécois, pour la différence de perception entre anglophones et francophones, $p=0,0423$.</p>		

Revenons à la perception de l'engagement pour la paix : on vient de voir que sur ce point la différence de perception entre militaires québécois et non québécois est significative au plan

statistique¹⁴. On observe une différence similaire ($p < 0,01$) quand on compare les Canadiens français et les Canadiens anglais¹⁵ : les francophones perçoivent plus fréquemment que les anglophones l'engagement de leurs concitoyens pour la paix.

Si la différence de perception entre francophones et anglophones était primordiale, elle devrait se manifester autant dans la fraction québécoise que dans la fraction non québécoise de l'échantillon. Si on isole les militaires québécois, il n'y a plus de différence significative ($p = 0,2287$) entre les anglophones et les francophones quant à la perception qu'ils ont de l'engagement de leurs concitoyens pour la paix¹⁶. D'autre part, si on ne considère que les militaires non québécois, leur différence de perception perd presque, elle aussi, sa signification statistique ($p > 0,04$).

La province de résidence (Québec/hors Québec) semble donc plus importante que la langue maternelle pour expliquer cette perception : ce sont avant tout les Québécois francophones qui se distinguent des autres.

◆ La perception de l'engagement politique

Alors que 72% des militaires québécois perçoivent chez les gens de leur milieu un engagement en faveur de la paix, seulement 27% estiment leurs concitoyens particulièrement engagés politiquement. Chez les militaires non québécois, la proportion tombe à 21%, mais, compte tenu du nombre de personnes interrogées, la différence est tout de même significative ($p < 0,01$ comme l'indique la troisième paire de colonnes du graphique I). En revanche, comme l'indique le tableau 2, il n'y a absolument aucune différence significative entre militaires francophones et anglopho-

¹⁴ L'enquête «Défi 2000» révèle qu'on retrouve également une différence significative entre Québécois et non-Québécois quand on considère les conjoints des militaires et le personnel civil des Forces canadiennes. Les personnes intéressées à d'autres résultats consulteront avec profit Gingras, 1992a et 1992c.

¹⁵ Les rares militaires n'ayant pas déclaré le français ou l'anglais comme langue maternelle ont été exclus de cette partie de l'analyse.

¹⁶ Le faible nombre d'Anglo-Québécois dans l'échantillon ne rend cependant pas cette statistique très fiable, malgré les corrections qu'on peut apporter à son calcul.

nes quant à la perception de l'engagement politique ($p=0,3796$)¹⁷.

Ici encore, la distinction entre Québécois et non-Québécois l'emporte sur la comparaison entre francophones et anglophones.

Il faut donc conclure de cette analyse sommaire que, dans la perception qu'ils ont de leurs compatriotes, les militaires québécois se distinguent plus des militaires non québécois que les militaires franco-catholiques ne se distinguent des militaires anglo-catholiques. Au plan politique, dans l'armée canadienne, l'identification au Québec en tant que province de résidence aurait donc, dans certains cas du moins, une signification plus discriminante que ne l'aurait la langue maternelle. Les militaires québécois voient une partie de la réalité différemment des militaires non québécois. Est-ce leur réalité qui est «distincte» ou leur façon de percevoir? D'autres études pourraient examiner s'ils définissent différemment cette réalité politique et s'ils manifestent un sentiment «distinct» d'appartenance nationale.

◆ La perception de l'engagement en faveur de causes sociales

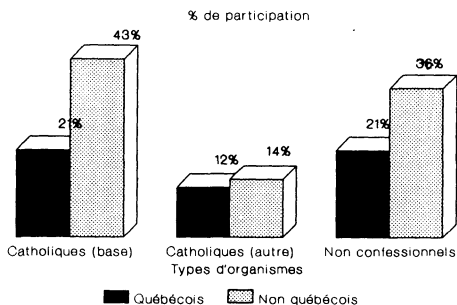
En matière de solidarité, quand on passe d'un plan politique à un plan plus «social», le paysage des perceptions se reconstruit : la différence entre militaires francophones et anglophones semble alors l'emporter sur le clivage entre Québécois et non-Québécois.

Il n'y a aucune différence significative entre militaires québécois et non québécois quant à la perception de l'engagement social auprès des jeunes, des personnes âgées, des pauvres, des réfugiés et des immigrants. Il n'y en a pas non plus en ce qui concerne l'appui accordé aux efforts de l'Église catholique en faveur des pauvres ou du Tiers-Monde. Mais, par comparaison avec les militaires anglo-catholiques, les franco-catholiques ont davantage l'impression que leurs concitoyens sont engagés auprès des jeunes, des personnes âgées, des pauvres, des réfugiés et des immigrants. Les militaires francophones sont aussi plus nombreux que les anglophones à trouver que l'Église «va trop loin» dans son appui aux pauvres et au Tiers-Monde¹⁸. Toutes ces différences, sauf

¹⁷ En ce qui concerne la perception de l'engagement pour le pays, il n'y a pas non plus de différence en fonction de la langue maternelle ($p=0,0964$).

¹⁸ Cette attitude ne se retrouve toutefois que chez une minorité de répondants.

GRAPHIQUE II
*La participation sociale des militaires
 d'après leur province de résidence*



une¹⁹, sont nettement significatives ($p < 0,02$).

Il ressort de ces données qu'il faut nuancer le caractère distinct des militaires catholiques québécois par rapport aux autres militaires catholiques. Ces résultats vont d'ailleurs dans le même sens que ceux d'une recherche qui portait sur plusieurs milliers de catholiques pratiquants et qui s'intéressait aux différences d'attitudes et de perceptions entre les laïcs québécois et ceux des autres provinces (Gingras, 1993)²⁰.

Outre les perceptions et les attitudes, certains comportements peuvent également nous renseigner sur les différentes façons dont les militaires québécois et les autres font preuve de solidarité.

¹⁹ L'engagement auprès des réfugiés et des immigrants.

²⁰ Cette étude portait sur les moyens de ressourcement spirituel, les façons de vivre sa foi, la perception de l'influence des valeurs religieuses dans divers milieux, les opinions face aux changements dans l'Église, les opinions face à l'implication des laïcs dans l'Église, les diagnostics posés sur l'Église et les prêtres. En croisant la langue maternelle avec 40 variables, on trouvait 35 différences significatives; en croisant la province de résidence, on obtenait 36 différences significatives, dont 28 plaçaient les Québécois à l'extrême des distributions.

La participation personnelle des militaires

Les militaires québécois manifestent-ils différemment des autres leur esprit civique en dehors des activités proprement militaires? Font-ils partie d'organismes, d'associations, de mouvements, de comités, de conseils ayant des objectifs et des activités spécifiques?

Les multiples organismes mentionnés par les militaires peuvent être regroupés en trois catégories significatives. Ce regroupement tient compte du fait que tous les répondants sont inscrits comme catholiques dans les registres de la Défense nationale, et ce même s'ils ne pratiquent pas régulièrement cette religion. Les personnes qui connaissent mal le milieu militaire et son esprit de corps s'étonneront sans doute du degré de participation élevé à des organisations, confessionnelles ou non, rattachées aux bases.

◆ La participation personnelle et l'identification québécoise

Si l'on se fie aux déclarations des militaires québécois, le taux de participation apparaît comme ci-dessous :

- 21% appartiennent à des organisations non confessionnelles (par exemple, un comité de parents, une équipe de hockey, les Alcooliques anonymes ou le Club Richelieu);
- 21% font partie d'associations ou groupes à caractère catholique à l'intérieur d'une base militaire (par exemple, le comité de pastorale de la chapelle ou le scoutisme catholique);
- 12% font partie d'associations à caractère catholique, à l'extérieur d'une base militaire, que ce soit dans une paroisse civile ou dans quelque institution religieuse non rattachée aux Forces canadiennes (par exemple, les Chevaliers de Colomb).

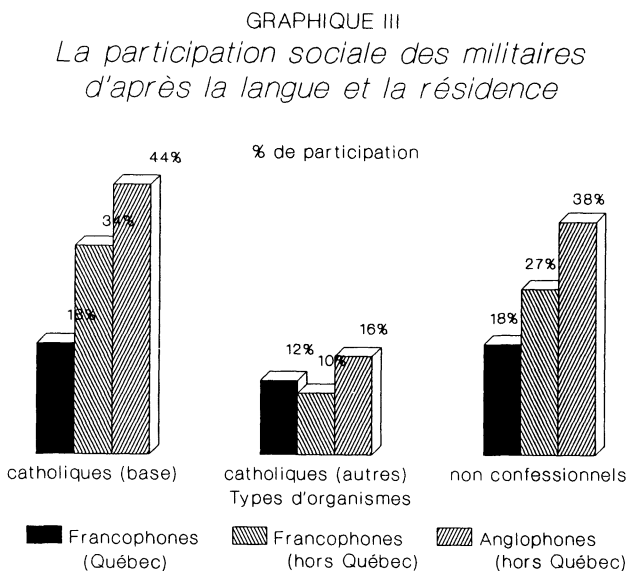
Il est difficile de comparer ces résultats à ceux de l'ensemble de la population québécoise, mais ils sont beaucoup plus faibles que ceux qu'on obtient auprès des militaires catholiques non québécois, dont voici le profil de participation:

- 36% appartiennent à des groupements non confessionnels;
- 43% font partie d'organisations à caractère catholique à l'intérieur d'une base militaire;
- 14% font partie d'organisations à caractère catholique, à l'extérieur d'une base militaire.

Le graphique II illustre éloquentement la comparaison.

◆ La participation personnelle et la langue maternelle

La disparité entre Québécois et non-Québécois est considérable, et on peut se demander dans quelle mesure la langue maternelle ne l'explique pas au moins en partie. Le graphique III reproduit les proportions de militaires catholiques dans chacune des trois catégories d'organismes, selon leur langue maternelle et la résidence permanente²¹.



²¹ Le nombre restreint d'anglophones québécois dans l'échantillon ne permet pas le calcul de pourcentages significatifs pour ce groupe de militaires.

Dans les deux volets où la participation générale est la plus élevée (organisations catholiques de la base et organisations non confessionnelles), on remarque que les francophones manifestent une participation plus faible que les anglophones. Ce n'est pas tout : parmi les francophones, ce sont les Québécois qui participent le moins.

Les discordances sont moins frappantes dans le volet des organisations ou associations catholiques hors de la base, où la participation générale est plus faible. Notons cependant que les Chevaliers de Colomb récoltent 35% des participations anglophones de cette catégorie, contre 45% des participations francophones au Québec et 64% des participations chez les francophones ne déclarant pas une résidence québécoise.

Au-delà d'une influence perceptible de la langue maternelle sur la participation à des organismes, il faut conclure à une spécificité québécoise en matière d'engagement personnel.

En conclusion

Nous nous demandions au début de cet article s'il était opportun de distinguer les militaires québécois au sein du personnel des Forces canadiennes. Pour répondre à cette question, nous avons utilisé les résultats du sondage «Défi 2000» mené auprès des catholiques au service de la Défense nationale.

Nous avons d'abord discuté de diverses manières de définir empiriquement le «militaire québécois» et nous avons opté pour le critère de la résidence permanente, non sans constater le faible degré d'attachement au Québec manifesté par les militaires francophones.

Dans un second temps, nous avons considéré la perception qu'ont les militaires de l'engagement politique et social de leurs concitoyens. En ce qui concerne l'engagement pour la paix et dans la politique, nous avons noté une différence significative entre la perception des militaires québécois et non québécois : les données rapportées nous font croire que, dans ce domaine, la dichotomie Québec/hors Québec est plus importante que la langue maternelle pour expliquer les différences observées. En revanche, la langue maternelle semble davantage différencier les militaires catholiques quant à leurs perceptions à propos de l'engagement auprès des jeunes, des aînés et des pauvres.

En dernier lieu, nous avons exploré l'expression de la solidarité civique des militaires par le biais de leur engagement personnel dans trois types d'organisations. Nous avons à nouveau

comparé les militaires québécois et non québécois : en ce qui concerne les organisations non confessionnelles et les organisations catholiques rattachées aux bases militaires, nous avons observé chez les non-Québécois un niveau plus élevé de participation que chez les Québécois, même si nous ne comparions que les francophones entre eux.

Sans nier que la langue maternelle exerce une influence sur les perceptions et les comportements, notre réflexion méthodologique permet d'établir l'opportunité de se pencher davantage sur le caractère particulier des militaires québécois dans les Forces armées canadiennes. Tel était l'objectif de cet article.

Bibliographie

- BERGERON, Gérard, *Le Canada français après deux siècles de patience*, Paris, Seuil, 1967.
- BONIFACE, Pascal, *L'armée. Enquête sur 300 000 soldats méconnus*, Paris, Édition no1, 1990.
- CLAUDE-LABOISSIÈRE, Alphonse, *Journal d'un aumônier militaire canadien, 1939-1945*, Montréal, Éd. franciscaines, 1948.
- COTTON, Charles A., *Military Attitudes and the Values of the Army in Canada*, Research Report 79-5, Toronto, Canadian Forces Personnel Applied Research Unit, 1979.
- COTTON, Charles A., «Institutional and Occupational Values in Canada's Army», *Armed Forces and Society*, 1981, vol. 8, no1, p. 99-110.
- COULON, Jocelyn, *En première ligne: grandeurs et misères du système militaire canadien*, Montréal, Éditions du Jour, 1991.
- DEMERS, Michel, *La défense nationale dans un Québec souverain, ...une nécessité*, s.l., Place royale, 1979.
- GINGRAS, François-Pierre, «Les catholiques dans les Forces armées canadiennes: un portrait sociologique», communication présentée à la section des sciences religieuses du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Montréal, 11 mai 1992 [a].
- GINGRAS, François-Pierre, «Les militaires québécois et la paix mondiale», communication présentée à la section de science politique du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Montréal, 14 mai 1992 [b].
- GINGRAS, François-Pierre, «Attitudes of the Military Towards World Peace, Nuclear Disarmament and Related Issues», communication au congrès de la Canadian Political Science Association dans le cadre des réunions des Sociétés savantes, Charlottetown, 1er juin 1992 [c].

- GINGRAS, François-Pierre, «L'Ordinaire militaire en consultation : Les catholiques des Forces armées prennent la parole», in *L'Église canadienne*, XXV(14), 19 novembre 1992 [d], p. 435-440.
- GINGRAS, François-Pierre, «Divergences ou convergences? Les laïcs anglophones et francophones dans le catholicisme canadien», in *Sciences religieuses*, sous presse, 1993.
- JANOWITZ, Morris, *The Professional Soldier. A Social and Political Portrait*, New York, Free Press, 1964.
- MARTIN, Nicolas et Marc CRÉPIN, *L'armée parle*, Paris, Fayard, 1983.
- NEWMAN, Peter C., *Un pays sans défense: le Canada et ses Forces armées*, Montréal, Prieur, 1983.
- Parti Québécois, *J'ai le goût du Québec*, Montréal [publicité électorale], 1973.
- Parti Québécois, *La souveraineté : pourquoi? comment?* Montréal, Service des communications du Parti Québécois, 1990.
- STANLEY, F.G., *Nos soldats : l'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours*, Montréal, Éd. de l'Homme, 1980.
- STOUFFER, Samuel et associés, *The American Soldier : Adjustment During Army Life*, 2 vol., Princeton, Princeton University Press, 1949.
- TREMBLAY, Jeanne-d'Arc, *La défense du Québec et la famille Tremblay*, Montréal, Fides, 1988.